



Bureau du Canada pour le millénaire

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2000

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/83-2000

ISBN 0-660-61353-0



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* déposé au printemps et le *Rapport ministériel sur le rendement* déposé à l'automne.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, la série de rapports sur le rendement d'automne comprend 83 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport annuel du Président intitulé *Une gestion axée sur les résultats* 2000.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 2000, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour 1999-00 déposé au Parlement au printemps de 1999.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner les systèmes de gestion ainsi que le cadre de gestion sur le rendement. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7167
Télécopieur : (613) 957-7044



Bureau du Canada pour le millénaire

Rapport sur le rendement 1999-2000



L'histoire

Les arts et la culture

L'environnement

La jeunesse

Herb Gray

VICE-PREMIER MINISTRE

Des souvenirs
à partager.



des rêves
à façonner.

Table des matières

Message du Vice-Premier Ministre	1
Rendement du Bureau	3
Contexte socio-économique	3
Objectif	3
Priorités stratégiques	3
Attentes en matière de rendement	4
Autorisations	5
Tableau des principaux engagements en matière de résultats	5
Réalizations en matière de rendement	6
Projets d’envergure locale, nationale et internationale	6
Aide financière	13
Partenariats	14
Rendement interne.....	18
Rendement financier	21
Aperçu du rendement financier	21
Tableaux financiers récapitulatifs	21
Aperçu du Bureau	25
Mandat	25
Organisation du ministère	25
Description du secteur d’activité	25
Organigramme.....	26
Autres renseignements	27

Message du Vice-Premier Ministre



Je suis heureux de présenter le Rapport sur le rendement 1999-2000 du Bureau du Canada pour le millénaire. Dans le rapport, je passe en revue les objectifs que s'étaient fixés le gouvernement fédéral pour cette année du millénaire — ce que nous avons dit que nous ferions. Je décris ensuite les résultats que nous avons obtenus grâce au Programme des partenariats du millénaire du Canada (PPMC) — comment nous sommes parvenus à nos fins. Enfin, je mets en lumière quelques-uns de nos succès à ce jour — ce que nous avons réalisé.

Le fil conducteur dans tout ce rapport, et d'ailleurs tout au long de notre programme unique, est le partenariat, plus précisément, les partenariats qui ont été créés pour donner naissance à ces projets du millénaire novateurs. Le PPMC nous a donné une précieuse occasion, celle de travailler directement avec nombre d'organismes communautaires d'un bout à l'autre du pays. Grâce au PPMC, les Canadiens ont tiré profit du millénaire pour raconter leurs histoires, notre histoire collective.

Le PPMC a suscité l'intérêt des Canadiens dans les quatre coins du pays, intérêt qui est d'ailleurs demeuré élevé, comme en témoignent le nombre immense de visites quotidiennes à notre site Web « Le Canada et le millénaire », et le grand nombre d'événements publics tenus dans les collectivités partout au pays. Chaque événement permettait de réunir les partenaires du projet et de faire participer tous les membres de la collectivité. Quant à notre site Web, il était l'outil idéal pour les Canadiens qui désiraient savoir ce qui se passait dans leur propre collectivité et à travers le Canada.

Parce que les Canadiens nous ont dit de mettre l'accent sur l'environnement, nous avons établi un partenariat avec **La nature en héritage 2000**, un consortium regroupant les quatre principaux organismes de conservation de la nature du Canada dans le cadre d'une initiative nationale visant à préserver les espèces sauvages et leurs habitats pour les générations futures. Parce que les Canadiens nous ont dit que les jeunes étaient importants pour assurer notre avenir, des centaines de jeunes femmes et de jeunes hommes ont été en mesure d'apprendre l'importance du travail en équipe grâce aux **Grands voiliers 2000**. Parce que les Canadiens savent qu'il est nécessaire d'établir des voies reliant les gens d'un bout à l'autre du pays, nous avons contribué à l'achèvement du plus long sentier récréatif au monde, le **Sentier transcanadien**. Et parce que les Canadiens reconnaissent que le Canada est un réseau de collectivités, nous avons soutenu la réalisation de **Notre millénaire**, projet visant à les encourager à célébrer le millénaire en s'unissant pour embellir leur communauté et la rendre meilleure, plus solidaire et plus vivante.

Il ne s'agit là que de quelques-uns des nombreux projets que nous appuyons et qui s'inscrivent directement dans les thèmes et les objectifs que nous avons établis. Ils reflètent la diversité du Canada, font participer les Canadiens, sont source de partenariats et touchent des milliers de collectivités au pays. En bref, le PPMC fait appel à la participation de tous. À l'aube du nouveau millénaire, il a contribué à changer la vie de tous les Canadiens.

Le plus grand succès de ces projets, c'est l'héritage qu'ils laisseront. Les projets susciteront, chez de nombreux Canadiens, une plus grande solidarité, sentiment qu'ils transmettront aux générations futures. Voilà des projets qui illustrent à merveille le thème que nous avons adopté pour le millénaire, ***Des souvenirs à partager...des rêves à façonner.***



Rendement du Bureau

Contexte socio-économique

En réponse au discours du Trône rendu public en septembre 1997 et aux résultats d'un sondage national mené auprès des Canadiens pour connaître leurs opinions sur le millénaire, le gouvernement fédéral a créé le Programme des partenariats du millénaire du Canada (PPMC) — dont la mise en œuvre relève du Bureau du Canada pour le millénaire (le Bureau) — en vue de favoriser et de faciliter la réalisation d'initiatives du millénaire dans les quatre coins du pays. Le sondage a révélé clairement que les Canadiens étaient favorables à la tenue d'événements et d'activités qui permettraient de souligner de manière spéciale le millénaire et de laisser un legs pour le futur. De plus, les Canadiens voulaient que soit mis sur pied un programme dans le cadre duquel les initiatives seraient réalisées en partenariat avec les divers paliers de gouvernement, le monde des affaires, les groupes communautaires et les autres organisations. Le millénaire nous offrait donc l'occasion unique de réfléchir à nos réalisations, d'envisager l'avenir forts d'une vigueur, d'un optimisme et d'un espoir renouvelés et de travailler ensemble à l'atteinte de nos objectifs collectifs.



Objectif

Aider à bâtir des partenariats entre les gouvernements, les collectivités et les citoyens pour souligner le millénaire.

Priorités stratégiques

Le Bureau est chargé de l'administration du PPMC, un programme de contributions fondé sur les collectivités et axé sur la participation. En vue d'honorer l'engagement pris envers les Canadiens, il fera ce qui suit :

- 🔥 prendre en temps opportun les décisions nécessaires concernant le financement ou le parrainage des projets et négocier des accords contractuels avec les requérants retenus;
- 🔥 veiller à ce que les initiatives soient conformes à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*;
- 🔥 lancer des activités du millénaire ou mettre sur pied des événements en partenariat avec les Canadiens;
- 🔥 soutenir l'intérêt à l'égard des activités du millénaire qui se dérouleront pendant la durée du PPMC, et continuer de promouvoir ces activités.

Sur le plan opérationnel, le Bureau est déterminé à faire ce qui suit :

-  recruter et maintenir en poste une main-d'œuvre dévouée et très qualifiée;
-  maintenir un milieu de travail sain et soutenir les employés dans leur recherche d'un nouveau poste, vu que le Bureau mettra fin à ses activités en 2001;
-  perfectionner les mécanismes d'exécution de programme dans la foulée de la réduction de l'effectif du ministère;
-  se conformer aux directives fédérales et aux exigences pertinentes en matière de rapport avant la dissolution du PPMC et du Bureau.

Attentes en matière de rendement

Le PPMC a été lancé en 1998 en vue d'atteindre les objectifs suivants : permettre au gouvernement fédéral de jouer un rôle de chef de file pour ce qui est de faciliter la tenue des événements du millénaire d'un bout à l'autre du pays; renforcer les relations entre le gouvernement et les Canadiens; tirer profit du millénaire pour mettre en valeur nos réalisations, faire découvrir notre patrimoine, bâtir notre avenir et contribuer à la réalisation de projets propres à apporter un avantage durable pour l'avenir.

Vu que le PPMC est un programme de contributions, le Bureau est chargé d'appliquer les critères d'admissibilité et d'évaluation conformément aux modalités de programme approuvées par le Conseil du Trésor. Il n'établit pas ni ne met en œuvre de projets particuliers financés dans le cadre du PPMC.

Le PPMC a pour objet de fournir un cadre au sein duquel les Canadiens peuvent créer et mettre en œuvre eux-mêmes des initiatives visant à souligner le millénaire de manière appropriée tout en respectant les critères d'admissibilité du programme.



Autorisations

Bureau du Canada pour le millénaire Secteur d'activité — Initiatives du millénaire	
Dépenses prévues	82 000 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	<i>82 100 002 \$</i>
1999-2000, Dépenses réelles	46 442 615 \$

Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Les attentes en matière de rendement pour 1999-2000 sont présentées dans le tableau suivant. La première et la deuxième colonnes exposent les engagements au chapitre des résultats (*Rapport sur les plans et priorités 2000-2001*). La troisième et la quatrième colonnes montrent quant à elles comment le Bureau affecte ses ressources pour soutenir le respect des engagements au chapitre des résultats et précisent où le présent rapport sur le rendement traite des réalisations en 1999-2000.

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	Qui se manifeste par :	Ressources (en millions \$)	Réalizations mentionnées aux pages suivantes :
Un legs durable pour les générations futures	Des initiatives du millénaire d'envergure locale, nationale ou internationale qui explorent notre patrimoine, célèbrent nos réalisations, bâtissent notre avenir et laissent un legs	1,7	6
	Une aide financière aux secteurs public et privé pour les projets du millénaire	77,0	13
	Des partenariats avec le gouvernement du Canada afin d'appuyer et de promouvoir les activités du millénaire	3,3	14

Réalisations en matière de rendement

Des initiatives du millénaire d'envergure locale, nationale ou internationale qui explorent notre patrimoine, célèbrent nos réalisations, bâtissent notre avenir et laissent un legs

Sous le thème *Des souvenirs à partager...des rêves à façonner*, le Bureau s'est employé à encourager les Canadiens à réaliser des projets visant à souligner le millénaire, et ce, en fournissant de l'information, en recevant les propositions, en incitant les requérants à discuter de leurs projets et aspirations, en évaluant les propositions, en approuvant les projets et en négociant des accords de contribution.

Au départ, il était prévu de mettre en œuvre le PPMC en cinq phases dans le but d'accorder aux requérants suffisamment de temps pour soumettre leurs propositions. Le Bureau a ultérieurement décidé de combiner les phases IV et V afin de permettre aux Canadiens de réaliser aussi rapidement que possible les activités ayant pour objet de souligner l'arrivée du nouveau millénaire. Il a donc reporté la date limite de la phase IV au 30 novembre 1999 et, ainsi, permis aux requérants de disposer d'un délai supplémentaire pour soumettre leurs propositions prévues pour la phase V. Il a alors mis en œuvre une vaste campagne d'information afin de sensibiliser le plus grand nombre possible de Canadiens aux changements.

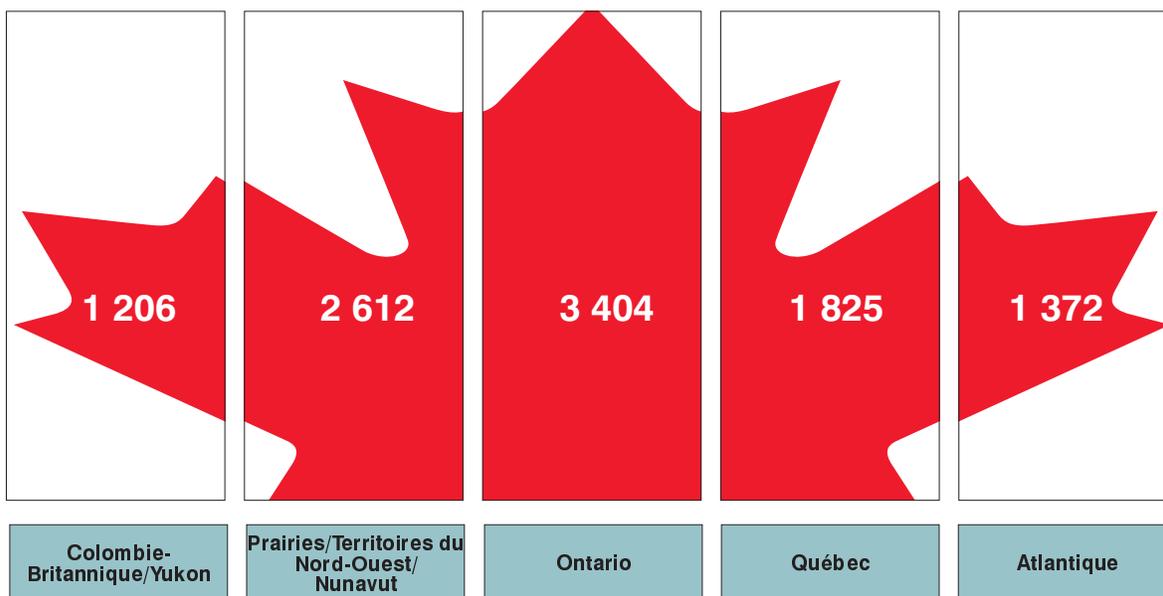
Le Bureau a mis en œuvre un programme de contributions de nature communautaire, ouvert aux requérants de l'ensemble des collectivités au Canada, en vue de tenir compte de la diversité du pays. Comme le révèlent les tableaux ci-dessous, il a reçu plus de 10 000 demandes de financement partiel — un signe clair de notre succès à faire connaître le programme.

Phase	Date limite	Nombre de demandes reçues
Phase I	19 juin 1998	337
Phase II	31 octobre 1998	1 581
Phase III	31 mai 1999	3 373
Phase IV	30 novembre 1999	5 128

Au cours des quatre phases, le Bureau a vu augmenter considérablement le nombre de propositions de projet à l'échelle locale, nationale ou internationale. Dans le cadre du PPMC, les projets à l'échelle locale signifient que les bénéfices ou les activités vont se réaliser dans une seule province ou territoire. Il a reçu 337 demandes durant la phase I et 5 128, pendant la phase IV. Entre les phases III et IV, les demandes de financement de projet ont progressé de 53 p. 100 (échelle locale), de 41 p. 100 (échelle nationale) et de 62 p. 100 (échelle internationale).

Sur le nombre total de propositions soumises au cours des quatre phases, environ 85 p. 100 visaient des initiatives à l'échelle locale. Ces propositions provenaient de chacune des provinces et de chacun des territoires au Canada, de St. John's à Victoria en passant par Iqaluit, et touchaient à tous les aspects de la vie au pays. Quelque 11 p. 100 des projets soumis avaient une envergure nationale, et le reste (4 p. 100), une envergure internationale.

Ventilation régionale du nombre total de projets reçus au terme des phases I, II, III et IV



Sur le nombre total de propositions, 23 p. 100 visaient à mettre en valeur des réalisations dans les domaines des arts, de la technologie, du progrès social et de la diversité nationale. Vingt-quatre pour cent reflétaient le désir de faire découvrir notre patrimoine par l'intermédiaire de projets visant à recréer, à restaurer ou à préserver un aspect de l'histoire locale, nationale ou internationale. Enfin, 53 p. 100 des propositions avaient comme objet de bâtir notre avenir par des initiatives axées sur le développement durable, le leadership des jeunes, l'échange d'idées et d'approches et l'avancement de l'innovation au Canada. La totalité des propositions de projet exprimaient les aspirations des Canadiens et leur optimisme à l'égard du millénaire.

Pour l'exercice 1999-2000, le présent rapport sur le rendement tient aussi compte des projets approuvés durant les phases II et III, ainsi que des projets de la phase IV pour lesquels il était prévu que les activités devaient se dérouler avant l'annonce officielle de la phase IV.

Au cours de la phase II, des 316 projets approuvés dans le cadre des initiatives du millénaire du gouvernement du Canada, 257 avaient une envergure *locale*, 40, une envergure *nationale*, et 19, une envergure *internationale*.



Programme Amitié — Écoles

(Thornhill, Ontario) Projet dans le cadre duquel des élèves canadiens constituent des trousseaux contenant des fournitures scolaires de base, qui sont envoyées aux écoles de pays en voie de développement.

Échos collectifs

(Vancouver, Colombie-Britannique) Création de six œuvres d'art devant être exposées dans des parcs de la ville de Vancouver.

Le Projet arctique du millénaire

(Inuvik, Territoires du Nord-Ouest)
Création d'un site Web « une classe dans la nature sauvage de l'Arctique », devant servir de forum d'apprentissage pour les étudiants.

L'Islandingur : l'histoire sans fin

(St. John's, Terre Neuve) Une réplique du vaisseau de l'Islandais, l'Islandingur, qui entreprendra un voyage de Reykjavik au Groenland jusqu'à Terre-Neuve.



Durant la phase III, le gouvernement fédéral a soutenu, à titre de partenaire, la mise en œuvre de 557 projets locaux, 45 projets nationaux et 8 projets internationaux.

Projets des nouveaux horizons

(Winnipeg, Manitoba) Transformation de 460 acres de terres en réserve écologique.



Expédition du millénaire vers les aires de mise bas du caribou

(Whitehorse, Yukon) Expédition vers les aires de mise bas sacrées du troupeau de caribous de la Porcupine effectuée par 15 nations Gwich'in.

Parc du millénaire Shaw de Calgary

(Calgary, Alberta) Mise en valeur de sept acres de terrains sous-utilisés dans le but d'aménager un parc familial polyvalent dans le centre-ville de Calgary.



Échec et mat à la violence

(Montréal, Québec) Organisation de tournois d'échec régionaux de concert avec la présentation d'un spectacle multimédia portant sur le thème de la non-violence.

Projet Prince-Lewis : aménagement de la zone le long du fleuve

(Moncton, Nouveau-Brunswick) Mise en valeur de la zone urbaine située le long du fleuve Petitcodiac.

Le 17 mars 2000, le Bureau a annoncé provisoirement que, dans le cadre de la phase IV, le gouvernement fédéral soutenait, à titre de partenaire, la réalisation de 65 projets pour lesquels les activités devaient se dérouler avant l'annonce officielle de cette phase (le 15 mai 2000). La majeure partie de ces projets, soit environ 94 p. 100, ont une envergure locale.

Exposition historique de Kluane

(Haines Junction, Yukon) Exposition permanente sur l'histoire locale de la région de Kluane.

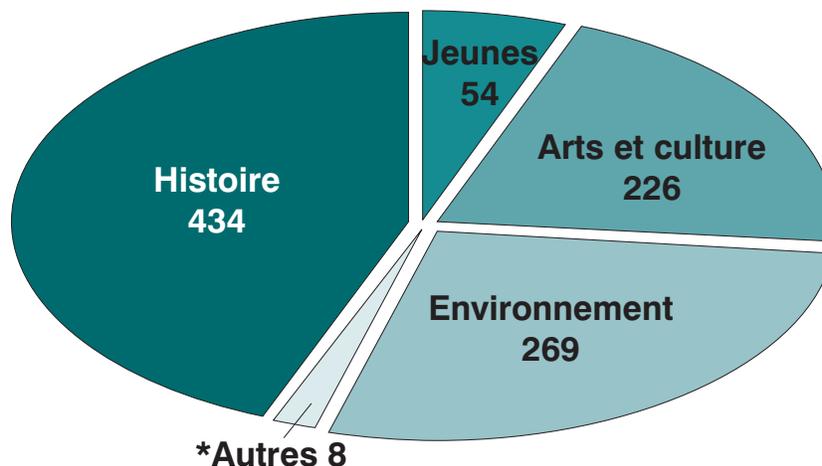
Le Don de vie de Sandrine

(Ottawa, Ontario) Projets réalisés par des jeunes dans leurs collectivités locales et visant à sensibiliser les gens à l'importance des dons d'organes — le « don de vie »



Tous les projets reçus au Bureau touchent plusieurs thèmes. Durant le présent exercice, 991 projets ont été approuvés.

Ventilation, par thème, des projets approuvés dans le cadre de la phase II, de la phase III et de la phase IV provisoire.



* Cette catégorie comprend les projets qui englobent au moins deux des thèmes précités

La majeure partie des projets se dérouleront au cours de l'année 2000. Toutefois, les activités de certains projets (voir les quatre exemples présentés ci-dessous) ont déjà été menées à bien, ce qui témoigne de l'enthousiasme manifesté par les Canadiens à l'égard de la célébration du nouveau millénaire.

Où étiez-vous lorsque...



Voix ancestrales — Hommage aux Premières nations

(Scarborough, Ontario)
Présentation de la culture des Premières nations par la musique, la danse, des cercles de tambour et la narration de légendes par des aînés.

Initiative pour la paix *i human* 2000

(Edmonton, Alberta) Création d'une sculpture spéciale, en reconnaissance de la paix et du nouveau millénaire, à partir d'armes à feu désactivées.



Jam des Neiges

(Québec, Québec) Première rencontre scout hivernale et internationale, tenue sur les Plaines d'Abraham dans la ville de Québec, du 27 décembre 1999 au 5 janvier 2000. Elle a attiré 3 000 participants (14 à 25 ans) venant de partout dans le monde, soutenus par 2 000 bénévoles canadiens.



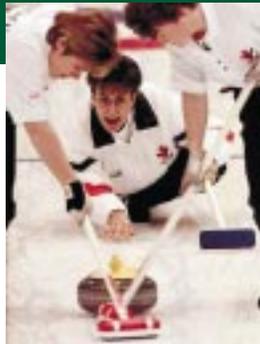
Portrait de Vancouver en l'an 2000

(Vancouver, Colombie-Britannique)
Mosaïque de la ville prenant la forme d'une compilation pendant un an d'images personnelles et d'histoires de quartiers qui reflètent la diversité culturelle et les réalisations personnelles.



Dans le but de **mettre en valeur nos réalisations**, des groupes de Canadiens des quatre coins du pays planifient et mettent en œuvre des projets visant à nous permettre de réfléchir à nos réalisations et à créer des souvenirs durables qui resteront gravés dans la mémoire des gens et des collectivités. Sont mises en lumière les réalisations de jeunes, de femmes, d'artistes, de particuliers, d'athlètes, d'écrivains, de musiciens et d'inventeurs, tout comme l'engagement et la contribution des Canadiens qui ont servi notre pays.

S aviez-vous que...



Parc de l'or olympique et mur de la renommée en hommage à Sandra Schmirler

(Biggar, Saskatchewan) Parc et mur de la renommée commémoratif visant à honorer Sandra Schmirler et à reconnaître la première médaille olympique en curling féminin gagnée par le Canada.

Tournée nationale « Les femmes sont des personnes »

(Calgary, Alberta) Tournée dans tout le pays d'une maquette visant à reconnaître les « cinq femmes célèbres » (Emily Murphy, Henrietta Muir Edwards, Louise McKinney, Irene Parlby et Nellie McClung), qui ont lutté pour que les femmes soient reconnues dans la Constitution comme étant des « personnes ».

Parc commémoratif des anciens combattants

(Kensington, Île-du-Prince-Édouard) Parc commémoratif visant à honorer les anciens combattants locaux et à rappeler le rôle joué par tous les anciens combattants du Canada.



Le PPMC a soutenu la mise en œuvre de nombreux projets qui visent à **faire découvrir notre patrimoine**. Parmi les activités de projet figurent les suivantes : restaurer d'importants lieux historiques; consigner des histoires orales; publier des livres qui retracent l'histoire de collectivités, d'organisations ou de particuliers; créer des expositions historiques; aménager des jardins, des parcs et des sentiers qui permettent de faire découvrir l'environnement naturel divers; reconstituer des périodes du passé et reproduire des articles historiques. Ces projets, menés à l'échelle locale, nationale ou internationale, ont pour objet d'inciter les Canadiens à découvrir le riche patrimoine du pays, à les sensibiliser davantage à l'importance de celui-ci et à mieux faire connaître le passé et le large éventail de gens qui ont contribué à bâtir la nation.

Comment pouvons-nous en apprendre davantage au sujet de l'histoire canadienne ?



Statue commémorative des Beothuks

(St. John's, Terre-Neuve) Dévoilement d'une sculpture d'une jeune femme beothuk, érigée en l'honneur des Beothuks et de leur culture, peuple qui est disparu en 1829.



À la recherche de l'histoire canadienne, les jeunes et les aînés se rencontrent

(Trois-Rivières, Québec) Projet visant à permettre à 3 000 écoles francophones d'un bout à l'autre du pays d'en apprendre davantage au sujet de l'histoire canadienne par la production d'une série de rapports personnalisés portant sur des aînés de leur collectivité.

Les projets qui visent à **bâtir notre avenir** contribueront au maintien d'un Canada fort et durable pour le futur. Ils sont financés en vue de permettre aux Canadiens de faire ce qui suit : échanger des idées et des approches propres à renforcer la position du Canada dans le monde; offrir aux jeunes des occasions d'acquérir des qualités de chef et d'explorer des avenues pour l'avenir; promouvoir l'adoption de pratiques favorables à l'environnement durable par la préservation et la restauration de lieux du patrimoine naturel; promouvoir les valeurs qui sont importantes pour les Canadiens.

Comment pouvons-nous investir dans notre avenir ?



L'Omission de la Violence — LOVE

(Montréal, Québec) Élargissement du champ d'action du programme LOVE, qui permet à de jeunes Canadiens ayant subi de la violence d'acquérir des compétences dans le domaine des médias et de leur offrir une solution de rechange positive à un mode de vie violent.



Jardin ethnobotanique secwepemc et parc du patrimoine autochtone

(Kamloops, Colombie-Britannique) Conjuguant le respect de la nature et l'expression du patrimoine shuswap, le projet consistera à monter des expositions de végétaux avec panneaux d'interprétation ainsi qu'à aménager un jardin visant à mettre en valeur cinq écosystèmes d'un patrimoine naturel ancien et divers.



D'une façon ou d'une autre, l'ensemble des projets laisseront **un legs durable** aux générations actuelles et futures. Bon nombre de ces projets aboutiront à la création de produits tangibles, comme des livres, des œuvres d'art, des monuments et des lieux commémoratifs, des répliques historiques, des lieux du patrimoine restaurés, des sentiers nouveaux ou réaménagés, des écosystèmes naturels et traditionnels renouvelés, du matériel éducatif, des vidéos et des photographies. Ces résultats concrets contribueront à préserver et à transmettre les souvenirs collectifs des Canadiens.

D'autres legs s'exprimeront aussi de différentes façons. Par exemple, les projets axés sur l'environnement permettront d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens et aideront à créer un avenir durable. Pour ce qui est des projets visant à mettre en valeur nos réalisations, ils susciteront la fierté à l'égard de celles-ci et encourageront les Canadiens à continuer à explorer de meilleures manières de travailler, de vivre, de créer et d'innover ensemble. Les projets entraîneront, chez de nombreux Canadiens, une plus grande solidarité, sentiment qu'ils transmettront aux générations futures. L'an 2000 est non seulement une période propice à la réflexion sur le passé, mais aussi un catalyseur propre à inciter les Canadiens à continuer à contribuer à cette nation riche et diverse. Les Canadiens racontent leurs histoires, notre histoire.

Une aide financière aux secteurs public et privé pour les projets du millénaire

Depuis le lancement du PPMC, le Bureau a reçu plus de 10 000 demandes, ce qui représente plus de 1,9 milliard \$ en demandes d'aide financière. À ce jour, il a approuvé la réalisation de près de 1 000 projets, financés à hauteur de 127 millions \$ par le gouvernement fédéral.

En vue d'assurer la reddition de comptes dans le cadre du programme en ce qui concerne le débours des fonds et la création des produits, le Bureau conclut un accord contractuel avec tous les requérants retenus, dans lequel sont exposées les modalités que doivent respecter ces derniers avant que ne soient déboursés les fonds. Il assume jusqu'à un tiers des coûts admissibles totaux de chaque projet. Les organisations à l'origine des projets doivent, pour leur part, mettre sur pied des partenariats créatifs dans le but d'obtenir des fonds dans le cadre du PPMC et assumer le reste des coûts des projets. À ce jour, le Bureau a négocié des accords pour 63 p. 100 des projets approuvés.

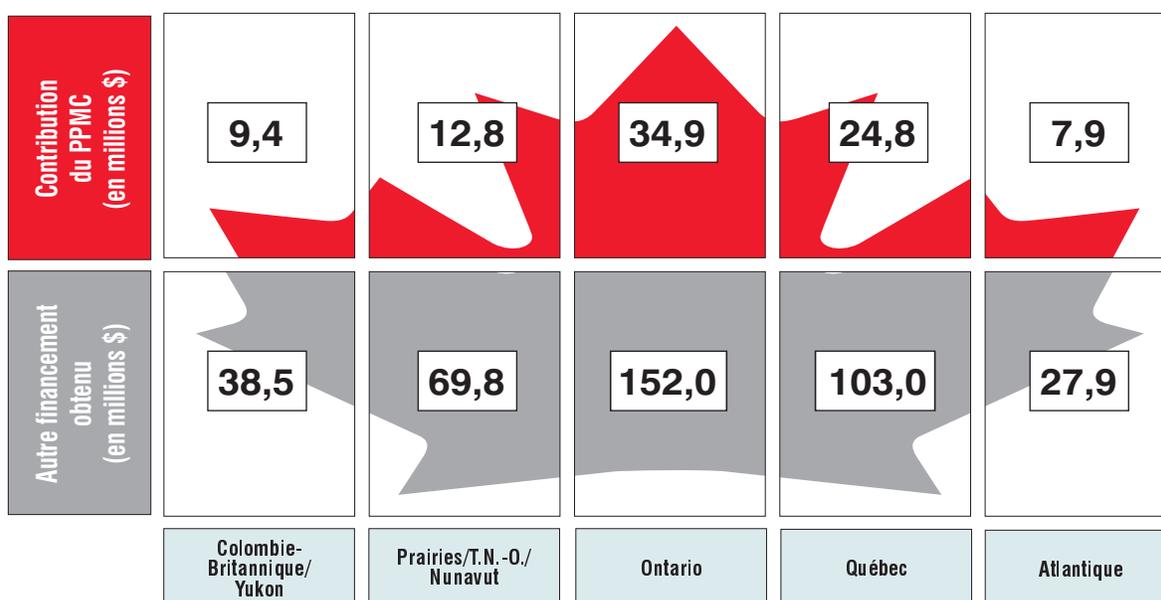
Aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, tous les ministères et organismes fédéraux sont tenus de déterminer les répercussions de certains projets sur l'environnement, et ce, en réalisant une évaluation environnementale. Au 31 mars 2000, on avait dénombré au total 412 projets approuvés pour financement partiel qui devaient faire l'objet d'une évaluation environnementale en application de la Loi. Les évaluations environnementales sont terminées pour quelque 67 p. 100 de ces 412 projets. Il est à noter qu'aucun accord de contribution ne peut être signé, ni aucuns fonds déboursés, jusqu'à ce que le requérant ait mené à bien l'évaluation exigée. Lorsqu'on constate au terme d'une évaluation qu'il est nécessaire de prendre des mesures d'atténuation, ces dernières doivent être incluses dans l'accord de contribution. En raison de l'ampleur du processus des évaluations environnementales, le Bureau doit consulter les ministères et organismes fédéraux concernés, et coordonner avec eux l'action nécessaire, lorsque des projets ont des répercussions relevant de leur compétence.

Pour la phase II, le Bureau a approuvé l'apport d'un soutien partiel (43 millions \$) à 316 projets à l'échelle locale, nationale ou internationale. Cette aide financière permettra d'obtenir près de 184 millions \$ auprès de partenaires dans le secteur privé, d'organismes communautaires, d'autres paliers de gouvernement et d'organisations non gouvernementales.

Pour la phase III, le Bureau a soutenu partiellement (44 millions \$) la réalisation de 610 projets. Cet appui financier a généré quelque 198 millions \$, provenant du secteur privé et du secteur public.

Pour ce qui est de la phase IV provisoire, le Bureau a approuvé l'apport d'un soutien partiel (1,9 million \$) à 65 projets, soutien qui s'est traduit par une contribution d'environ 8,4 millions \$ provenant d'autres partenaires.

Contribution du PPMC et autre financement obtenu, par région incluant les phases II, III et la phase IV provisoire



Sur le site Web du Bureau, les requérants pouvaient tous consulter le guide de financement visant à les aider à trouver des commandites. Au cours de l'exercice financier, 21 projets ont été retirés — il s'agit de cas où les requérants ont retiré le contrat avant qu'il soit dûment signé par les deux parties. Dans ces cas, le principal motif du retrait était l'incapacité des requérants à assumer le reste des coûts du projet (deux tiers ou plus).

Des partenariats avec le gouvernement du Canada afin d'appuyer et de promouvoir les activités du millénaire

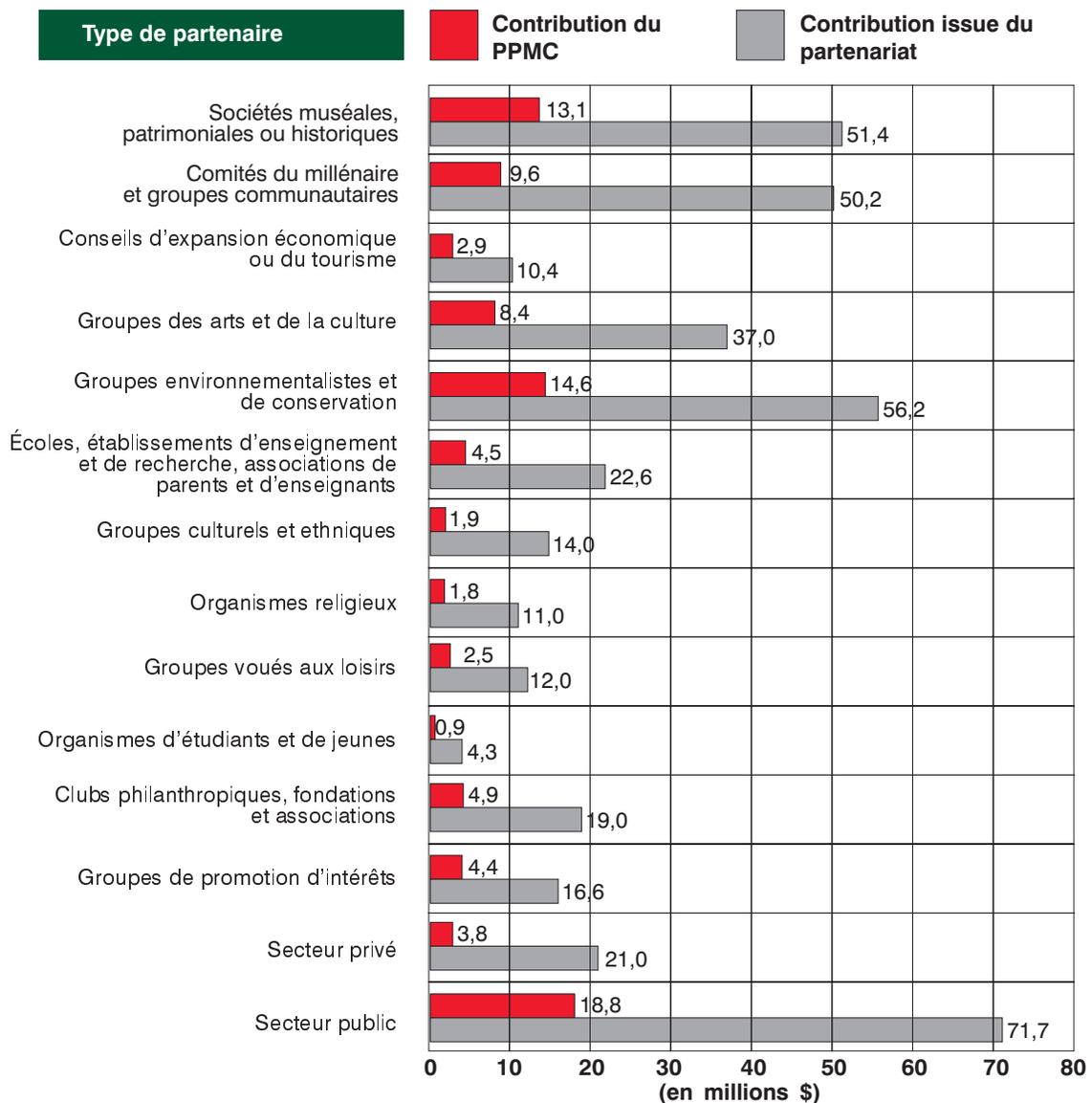
Partenariats du PPMC

Des projets du millénaire novateurs ont vu le jour grâce aux **partenariats** — un élément fondamental du PPMC. À ce jour, le PPMC a permis d'établir des liens avec un éventail d'organisations œuvrant notamment dans les domaines de l'environnement, de la culture, des loisirs, de la jeunesse, du patrimoine et des arts, ainsi qu'avec de nombreuses municipalités et administrations locales.

L'importante hausse du nombre de demandes soumises durant les quatre phases reflète le désir des Canadiens de mettre en œuvre des initiatives du millénaire en partenariat avec le gouvernement du Canada. Comme la plupart des projets comptent de nombreux partenaires, les 991 projets approuvés pour l'exercice 1999-2000 révèlent que le Bureau s'est allié à plus de 1 000 partenaires.

Ces partenariats ont permis, d'une part, de créer des initiatives communautaires novatrices et, d'autre part, de recueillir les fonds nécessaires pour obtenir des contributions dans le cadre du PPMC. Les collectivités ont uni leurs forces pour trouver les ressources dont elles avaient besoin, que ce soit auprès de partenaires traditionnels comme le monde des affaires, les fondations ou les associations ou de partenaires non traditionnels qui ont apporté un soutien en nature. La politique du PPMC, selon laquelle la contribution peut atteindre au plus un tiers du coût total, a fait des partenariats une partie intégrante des initiatives, et elle garantit que les projets appuyés par le Bureau trouvent leur origine dans la collectivité et résultent de la manifestation d'un vaste intérêt à l'échelle locale ou nationale.

Le tableau ci-dessous fait état des domaines généraux des partenariats établis avec le PPMC et des montants des contributions ayant mené à l'apport d'une aide financière dans le cadre du programme.



Outre ces organismes partenaires (avec lesquels le Bureau est en contact direct en ce qui concerne les propositions et le financement), il existe une liste extrêmement longue de tiers qui ont contribué tout autant au succès de ces initiatives du millénaire. Voici trois exemples de projet visant à illustrer la participation de tels organismes tiers :

A propos de nos partenariats...

Le Don de vie de Sandrine :

La section de l'est de l'Ontario de la Fondation canadienne du rein en partenariat avec l'Association des collèges communautaires du Canada, le Sandrine's Gift National Committee, la Fondation des Sénateurs et d'autres entreprises et organismes communautaires.

Génération Paix :

War Child Canada en partenariat avec le Réseau de télévision Millennium, MuchMusic, la Ville de Toronto et des sociétés partenaires.

Voix ancestrales :

L'orchestre philharmonique de Scarborough en partenariat avec le Toronto District School Board, la Banque Scotia, la Ville de Toronto, Music 2000 et l'Aboriginal Foundation.

Le Bureau a également créé des partenariats par le parrainage de projets, qui ne prévoit pas de financement dans le cadre du PPMC. Sont admissibles au parrainage du millénaire du Canada les activités à but non commercial. Les organismes parrainés sont autorisés à utiliser le logo du millénaire à des fins promotionnelles et à faire de la publicité sur le site Web du Bureau, et ils sont reconnus comme un projet du millénaire. À ce jour, le Bureau a approuvé 83 demandes de parrainage sur 150.

Le PPMC a pour objet de faire participer les Canadiens, de conclure des partenariats et de toucher les collectivités dans les quatre coins du pays. Fort de ses partenaires, le gouvernement du Canada a trouvé un moyen de changer la vie de millions de Canadiens à l'aube du nouveau millénaire.

Promotion des initiatives du millénaire

Le Bureau joue un rôle central comme organisme de coordination des activités du millénaire. Par exemple, il exploite une ligne 1-800 grâce à laquelle il a pu aider bon nombre d'organismes à préparer une demande d'aide financière et il continue d'aider les Canadiens à planifier leurs activités du millénaire.

Le site Web du Bureau « Le Canada et le millénaire » renferme un centre de ressources ayant pour objet d'aider les diverses organisations à préparer leurs initiatives. Le centre offre aussi des stratégies utiles visant à faciliter le financement des projets. Autre section importante du site Web, le *Calendrier des événements* permet de tenir les Canadiens informés des activités du millénaire qui se déroulent partout au pays, y compris celles qui ne sont pas financées dans le cadre du PPMC. Le site Web contient aussi des liens menant aux sites des bénéficiaires du PPMC et à ceux d'organismes du millénaire locaux, provinciaux, territoriaux ou internationaux

S aviez-vous que...	38 000 demandes d'accès quotidiennes sur le site Web du Bureau
	22 215 appels reçus à la ligne 1-800-O-Canada
	Environ 500 événements publics ont eu lieu d'un bout à l'autre du Canada

Lancée le 11 janvier 2000, la version améliorée du site Web du Bureau — www.millenaire.gc.ca — offre une gamme de nouvelles fonctions :

- 🔥 les visiteurs peuvent envoyer une carte postale pour le millénaire à des membres de leur famille ou à des amis;
- 🔥 au Café du millénaire, les gens peuvent faire connaître leurs commentaires sur des questions comme les arts et la culture, l'histoire, l'environnement ou les jeunes;
- 🔥 la section Projet en vedette permet de mettre en lumière, au hasard, un projet du PPMC chaque fois qu'un utilisateur visite la page d'accueil;
- 🔥 grâce à la page Recherche, les utilisateurs peuvent chercher les projets qui les intéressent.

En décembre 1999, le Bureau a produit un communiqué d'intérêt public, qui a commencé à être diffusé en janvier 2000 par les grands réseaux suivants : Global Television et Météo Média/Weather Network.

Par l'entremise d'autres partenariats, le Bureau s'emploie à améliorer la visibilité du gouvernement fédéral comme partenaire de premier plan aidant les Canadiens à trouver des façons de souligner le millénaire. Par exemple, il a négocié des protocoles d'entente avec l'Association canadienne de télévision par câble (ACTC) et l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR). Comme partenaires médiatiques officiels du Bureau, les membres de l'ACTC et de l'ACR peuvent utiliser le logo et le slogan du millénaire à des fins non commerciales. L'ACTC et l'ACR encouragent les membres de leurs réseaux de télévision communautaire à promouvoir gratuitement les initiatives du millénaire, que ce soit en diffusant des promotions, en créant une programmation spéciale pour le millénaire, en publiant des bulletins ou des magazines ou en établissant un lien direct avec le site Web du Bureau.

Par exemple, *Bien branché!* — une émission magazine diffusée par les réseaux de télévision communautaire partout au pays — couvre les projets et événements du millénaire tenus dans chacune des collectivités, y compris ceux qui sont financés par le PPMC.

Le Bureau a aussi conclu un fructueux partenariat avec VIA Rail Canada. Parmi les activités figurent des liens directs entre le site Web de VIA Rail et celui du PPMC, ainsi que la distribution de notre signet avec les billets de VIA. Le Bureau est en train de planifier l'ajout d'autres activités comme l'envoi d'encarts promotionnels aux 47 000 membres du Programme de voyageurs assidus de VIA, l'inclusion de notre message d'intérêt public dans le mur vidéo de VIA à Montréal et la publication d'articles promotionnels sur nos projets dans le *Magazine VIA*.

En janvier 2000, le Bureau a établi un partenariat avec la station de télévision Météo Média/Weather Network. Un résultat de ce partenariat est la diffusion, deux fois par jour, sur chaque réseau d'une capsule de projet de 30 secondes. Parmi les autres activités promotionnelles figurera la production de quelque 40 vignettes de film portant sur les projets du PPMC.

En partenariat avec la Société canadienne des postes, le Bureau a lancé dans le cadre du PPMC le nouveau timbre du millénaire au **Jam des Neiges**, événement parrainé par le PPMC.

Comme catalyseur, le Bureau a favorisé la conclusion de partenariats entre les gouvernements, les collectivités et les citoyens, et ce, en vue de contribuer à la promotion des activités du millénaire et du PPMC. Ces partenariats devraient servir de fondement à des relations durables à l'avenir.

Rendement interne

En 1999-2000, le Bureau a fait face à des contraintes opérationnelles et à des défis en matière de gestion et de mise en œuvre du programme, en raison des facteurs suivants : le nombre considérable de demandes soumissionnées, conjugué à la nature temporaire du ministère, à la courte durée de vie opérationnelle et aux ressources limitées. Il a cependant réalisé d'importants progrès pour ce qui est d'élaborer des stratégies souples et novatrices visant à lui permettre de relever ces défis.



En vue d'obtenir les **principaux résultats** escomptés, le Bureau a fait ce qui suit :

- 🔥 Il a élaboré une stratégie de gestion des priorités en matière de ressources humaines en vue d'assurer des répercussions positives sur la satisfaction au travail des employés et d'améliorer continuellement le service à la clientèle en :
 - augmentant les ressources, pour les faire passer de 52 à 150 employés, par un processus de dotation pour faire face à la charge de travail accrue, et en établissant des partenariats avec d'autres ministères et organismes fédéraux (comme Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et l'Agence des douanes et du revenu du Canada), dans le but de tirer profit de leurs domaines de compétence;



- mettant sur pied des équipes multidisciplinaires pour répondre aux besoins en ressources immédiats et à long terme;
- créant des activités de formation visant à assurer une compréhension claire des critères du PPMC ainsi que des politiques et lignes directrices régissant le programme;
- mettant en œuvre un programme de perfectionnement professionnel en réponse aux résultats du Sondage de 1999 auprès des fonctionnaires fédéraux, auquel environ 65 p. 100 des employés ont participé et au sujet duquel le Bureau a reçu des commentaires favorables;
- créant un cadre visant à faire face au roulement élevé de personnel, à la réduction future des activités et au maintien en poste des employés pour que le PPMC puisse être mené à terme avec succès.

 Il a amélioré le processus d'examen des demandes visant l'approbation des projets dans un délai de 10 à 14 semaines, ainsi que la communication et la promotion des activités du millénaire.

 Il a créé une équipe et lui a confié comme mandat de veiller à ce que les activités de projet ayant des incidences sur l'environnement satisfassent aux exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Compte tenu de la nature intensive du processus et de la courte durée de vie opérationnelle du programme, le Bureau a continué sur sa lancée pour ce qui est de l'exécution des accords de contribution.

 Il a perfectionné les outils utilisés pour vérifier le rendement des projets approuvés dans le cadre du PPMC (en se basant sur les leçons tirées des phases I et II), ce qui lui a permis de maintenir la transparence et la reddition de comptes relativement à ses opérations en :

- produisant des trousseaux d'information sur les exigences applicables aux évaluations environnementales et aux accords de contribution, à l'intention des requérants retenus;
- améliorant le processus ministériel de gestion des contributions tout en assurant la conformité aux politiques et aux lignes directrices du Conseil du Trésor;
- peaufinant les indicateurs de rendement pour la surveillance des projets;
- élaborant une stratégie de vérification et de surveillance (en cours).

Rendement financier

Aperçu du rendement financier

Pour l'exercice 1999-2000, le Bureau du Canada pour le millénaire était doté d'un budget de fonctionnement de 12,4 millions \$ et d'un budget des contributions de 69,1 millions \$.

Durant l'exercice 1999-2000, la hausse du nombre de demandes a nécessité une importante augmentation du personnel pour évaluer les projets, préparer les contrats et effectuer les paiements. C'est d'ailleurs la principale raison pour laquelle les dépenses de fonctionnement (12,1 millions \$) ont dépassé le montant initialement prévu à ce titre (5,0 millions \$) pour 1999-2000.

En outre, le Bureau a dû se doter de la capacité nécessaire pour s'assurer que les projets du millénaire étaient conformes à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Cet alourdissement de la charge de travail du Bureau a retardé le versement de contributions en 1999-2000 et explique en grande partie l'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles.

Parmi les autres facteurs ayant contribué au retard dans le versement des contributions figurent les suivants : la nature complexe et multipartite du processus de réception et de traitement des demandes de paiement présentées par les requérants retenus; le temps requis pour obtenir les fonds des partenaires; le temps nécessaire pour réaliser les évaluations environnementales. Un montant d'environ 35,4 millions \$ en fonds non utilisés, prévus pour la mise en œuvre des initiatives du millénaire, est donc reporté à l'exercice 2000-2001.

Tableaux financiers récapitulatifs

Les tableaux suivants font état du rendement financier du Bureau du Canada pour le millénaire :

Tableau 1 : Résumé des crédits approuvés

Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Tableau 4 : Passif éventuel

Tableau 1 — Résumé des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en millions \$)				
Crédit		1999-00		
		Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Initiatives du millénaire				
30	Dépenses de fonctionnement	4,5	12,4	12,1
35	Contributions	77,0	69,1	33,7
(S)	Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	0,5	0,6	0,6
Total — Ministère		82,0	82,1	46,4

Tableau 2 — Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues du ministère par opposition aux dépenses réelles (en millions \$)				
Initiatives du millénaire		1999-00		
		Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
ETP		48	108	115
Fonctionnement		5,0	13,0	12,7
Immobilisations		-	-	-
Subventions et contributions votées		77,0	69,1	33,7
Total des dépenses brutes		82,0	82,1	46,4
Moins :				
Recettes disponibles		-	-	-
Total des dépenses nettes		82,0	82,1	46,4
Autre recettes et dépenses				
Recettes non disponibles		-	-	-
Coût des services fournis par d'autres ministères		0,3	0,8	0,8
Coût net du programme		82,3	82,9	47,2

Tableau 3 — Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles (en millions \$)					
Initiatives du millénaire	Dépenses réelles 1997-98	Dépenses réelles 1998-99	1999-00		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Bureau du Canada pour le millénaire	-	18,0	82,0	82,1	46,4
Total	-	18,0	82,0	82,1	46,4

Tableau 4 — Passif éventuel

Passif éventuel (en millions \$)			
Liste des éléments de passif éventuel	Montant des éléments de passif éventuel		
	Au 31 mars 1998	Au 31 mars 1999	Au 31 mars 2000
Revendications et causes en instance ou imminentes			
Litiges	0	0	0,3
Total			0,3

Aperçu du Bureau

Mandat

Le 4 juin 1998, le gouvernement du Canada a lancé le Programme des partenariats du millénaire du Canada (PPMC), un programme de contributions dont la mise en œuvre a été confiée au Bureau du Canada pour le millénaire. Sous le thème général « **Des souvenirs à partager...des rêves à façonner** », le PPMC a pour objet d'inciter les Canadiens à réaliser des projets qui célèbrent nos réussites, explorent notre patrimoine et façonnent notre avenir, en faisant la promotion de partenariats locaux, nationaux et internationaux et en contribuant aux programmes et aux projets qui auront une incidence durable pour le nouveau millénaire.



Faire participer les Canadiens à des initiatives qui :

- *Célèbrent nos réussites*
- *Explorent notre patrimoine*
- *Façonnent notre avenir*
- *Permettent d'établir des partenariats locaux, nationaux et internationaux*
- *Contribuent aux programmes et aux projets qui auront une incidence durable*

Organisation du ministère

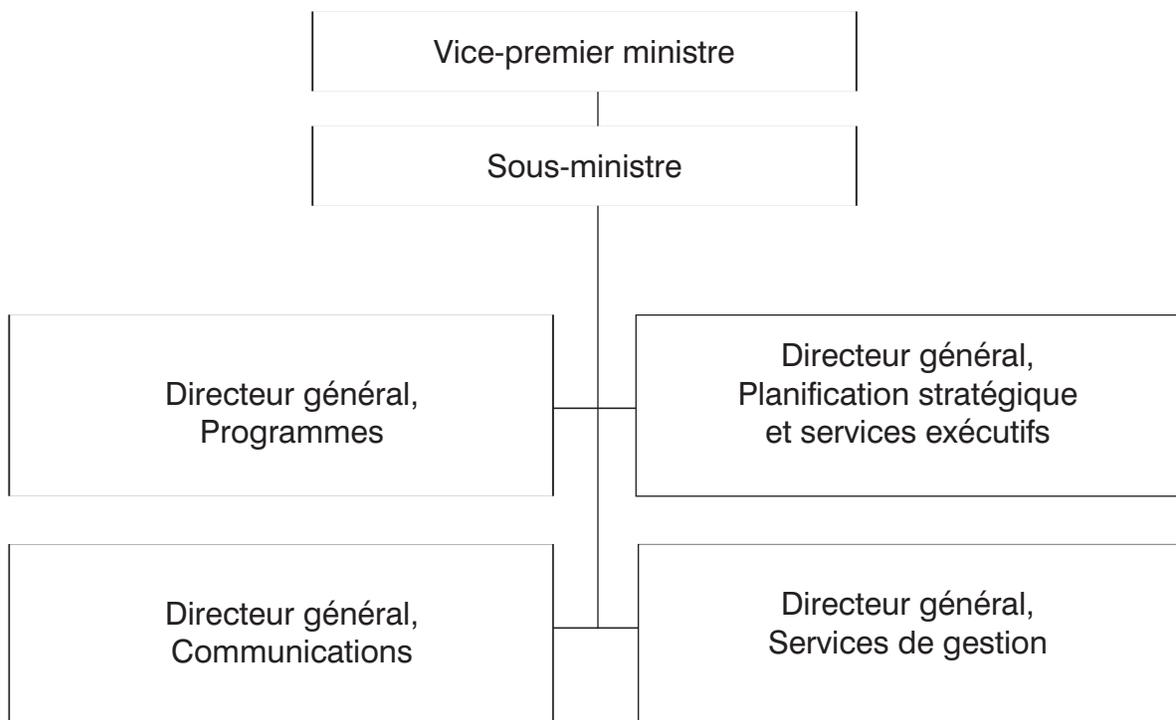
Description du secteur d'activité

Le Bureau du Canada pour le millénaire n'a qu'un secteur d'activité, les initiatives du millénaire. Ce secteur d'activité consiste à aider à bâtir des partenariats entre les gouvernements, les collectivités et les citoyens pour souligner le millénaire.

Organigramme

Situé dans la région de la capitale nationale, le Bureau a pour mandat de gérer et de mettre en œuvre le PPMC et de rendre compte de celui-ci. À l'instar de la plupart des ministères, il a à sa tête un ministre et un sous-ministre et est doté d'une structure administrative de soutien.

Bureau du Canada pour le millénaire



Autres renseignements

Bureau du Canada pour le millénaire
255, rue Albert, 10^e étage
C. P. 2000, succursale D
Ottawa (Ontario)
K1P 1E5

Renseignements généraux : (613) 995-2800
Télécopieur : (613) 995-2766
Programme des partenariats du millénaire du Canada : 1-800-O-Canada



www.millenaire.gc.ca